

Assemblée Générale du CDOS du Loiret du 26 février 2019

Dûment convoquée, conformément à l'article V des Statuts, l'Assemblée Générale du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 26 février 2019, à 18 heures 30, à la salle des Fêtes de NEUVILLE AUX BOIS.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance et remercie la municipalité de NEUVILLE AUX BOIS pour la mise à disposition de la salle et l'accueil de l'Assemblée générale du CDOS. Il présente les excuses reçues des personnes absentes et adresse ensuite ses salutations aux personnalités présentes.

Personnalités invitées présentes :

- M Michel MARTIN, Maire de Neuville aux Bois ;
- Mme Yolande GROBON Directrice Départementale Déléguée de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- M. Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret ;
- M Thierry MAUBERT délégué du Préfet
- Mme Julia VAPPERAU , Adjointe au Maire chargée des sports
- M Jean ROS, Président d'honneur du CDOS du Loiret ;
- MM Michel ARNOULT et Patrick BEN SACI anciens membres du CDOS du Loiret

Monsieur Michel MARTIN, Maire de Neuville aux Bois, adresse des mots de bienvenue à l'ensemble des participant(e)s et se réjouit de la tenue de cette Assemblée générale du CDOS dans sa commune.

Après examen des feuilles de présence, Alain BOYER annonce que **35 organismes départementaux sur 62** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont présents. Le quorum fixé par l'article VI paragraphe 1 des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Organismes départementaux présents : 35

ASPTT – ATHLETISME – AERONAUTIQUE – BASKETBALL – BILLARD – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – COURSE D'ORIENTATION – CYCLISME – CYCLOTOURISME – ECHECS – FFMJS – FFEPGV – FSCF – FOOTBALL – HANDBALL – HOCKEY SUR GLACE – MONTAGNE ET ESCALADE – NATATION – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – PROFESSION SPORT ET LOISIRS – RANDONNEE PEDESTRE – ROLLER ET SKATEBOARD – SAUVETAGE SECOURISME – SPELEOLOGIE – SPORT ADAPTE – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC – UFOLEP – UNSS – VOILE – VOLLEY-BALL

– BADMINTON – 36^{ème} – arrivé après les votes.

Organismes départementaux excusés : 3

AUTOMOBILE – KARATE – RUGBY

Organismes départementaux absents : 23

AVIRON – BOULES – BOXE – EQUITATION – ESCRIME – ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS – FFSU – FFEPMM SPORT POUR TOUS – FOOTBALL AMERICAIN – GOLF – GYMNASTIQUE – HALTEROPHILIE – HANDISPORT – HOCKEY SUR GAZON – JUDO – MOTOCYCLISME – PETANQUE – TAEKWONDO – TIR – TWIRLING BATON – USEP – VOL A VOILE – 2FOPEN-JS

HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 FEVRIER 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 février 2018 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Synthétiser une année de fonctionnement représente souvent un exercice délicat. En revenant sur un passé, même récent, on retrouve, on ressent les imperfections, les manquements qui peuvent nous laisser quelques regrets. Trop tard, on n'y peut plus rien, mais on espère toujours faire mieux les prochaines fois. On focalise toujours sur ces petits ratés plutôt que sur les sujets ayant donné satisfaction. Question de nature sans doute ! Car, vous le savez, comme nous, être passionnés pousse à la recherche permanente de l'excellence, partout et tout le temps. Difficile en vérité, mais cette idée fixe ne quitte pas notre engagement journalier.



Nous allons brosser un résumé objectif chargé d'ambitions collectives et porteur d'espoirs. Ragaillardis, motivés comme jamais, suite à l'obtention des Jeux, le mouvement sportif attaquait 2018 avec un moral d'acier. Les 2 objectifs forts, fixés par Mme la Ministre, à l'horizon 2024, paraissaient audacieux, mais possibles : d'un côté, elle demandait 80 médailles pour les champion(ne)s aux JO et de l'autre à notre intention, nous dirigeants, elle nous fixait un sacré challenge : rassembler 3 millions de pratiquants en plus des 34 millions exerçant déjà une activité physique et sportive, toutes disciplines confondues. Cela supposait un investissement supplémentaire de la part des associations proches du terrain. Et donc, de déduire hâtivement : projet ambitieux = moyens financiers en hausse. Erreur ! Tout faux, décidément le sport ne comprend pas toujours les subtilités des règles d'aides, de subventionnement. Travailler plus, pour obtenir moins devrait figurer dans le dictionnaire du langage sportif. De plus, des informations contradictoires circulaient sur le maintien ou la disparition du CNDS. Les divers événements donnaient finalement raison aux plus pessimistes : le CNDS, après une dernière baisse substantielle, tirait sa révérence en octobre, brutalement, en catimini, un soir de séance à l'Assemblée Nationale. Même si nous nous y attendions depuis longtemps, nous fûmes tout de même surpris ! Certes la part de l'Etat ne représente que 9 % du financement du sport, mais les montants alloués soutiennent les structures, tant financièrement que psychologiquement.



Le CNOSF monta bien aux créneaux, multipliant déclarations, réunions, congrès, en pure perte ! Beaucoup d'énergie gaspillée pour rien ! La pétition illustra la frilosité, la méconnaissance, l'indifférence même de nos concitoyens envers le sport en général, avec seulement environ 260000 soutiens interactifs alors que nos élus olympiens en attendaient 1 350 000. Toutefois, petite satisfaction loirétaine, nous enregistrons une participation sérieuse, avec plus de 4000 soutiens (4044), dépassant des départements plus peuplés. Le travail de fond fut incontestablement fait. Le CDOS ne ménagea pas sa peine, relayant toutes les informations et évolutions du dossier.



Puis, vint la nouvelle gouvernance du sport dont la finalisation fut laborieuse à coucher sur le papier. Tout ne paraît pas clair encore à ce jour. De nombreux articles de presse jaillissent chaque jour contredisant ceux écrits la veille ! Notre interrogation persiste : était-il primordial, indispensable de modifier l'organisation du mouvement sportif, reconnu de tous, copié hors de l'hexagone ? Quelques corrections, n'eussent-elles pas tout bonnement suffi ? Combien de temps faudra-t-il avant que nous ressentions positivement les effets de tous ces changements ? Nous demeurons soucieux, attentifs ! Que l'harmonisation se fasse. Que toutes les entités regroupées au sein de l'Agence Nationale du Sport s'accordent car nous espérons, constater, entendre au plus vite les retombées bénéfiques, ou non, de ces bouleversements. Dans cette attente et avant de savoir, ne jetons pas tout, certaines conclusions paraissent déjà intéressantes, encourageantes, voire nécessaires ! Les réformes apportent aussi du positif. Le temps, comme toujours, donnera les réponses à nos interrogations. Délectons nous, avec beaucoup de plaisir, à la lecture de deux citations : la première : la reconnaissance du sport, bien commun, bien d'utilité sociale devenue "grande cause d'intérêt national", et la seconde : le sport ne doit pas être vécu comme une charge, mais comme un investissement au regard de l'action d'intérêt commun qu'il représente et du rôle essentiel rempli par les associations sportives. Voilà bien des phrases réconfortantes, il faut simplement que les décideurs se les approprient et à leurs côtés nous devons faire fructifier toutes ces bonnes intentions. N'hésitons pas à parler, à vanter, à défendre les bienfaits du sport.



Oui Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Paris 2024 représente une vraie chance ! Une chance magnifique ! Ne la ratons pas. Mettons en sourdine nos différences. Repoussons nos égos. Unissons-nous, pour que le mouvement sportif en sorte grandi. Aidons la jeunesse à rêver et à s'approprier ces Jeux. Soyons fiers, optimistes et vainqueurs ! Nous, sportifs, aux côtés des élus départementaux et municipaux, nous voulons être les moteurs de la réussite sportive de ces prochaines années. Comme toujours, demeurons constructifs, conquérants, déterminés. Ne nous contentons pas des acquis, mais poursuivons au sein de chaque discipline, de chaque commune, de chaque communauté de communes, de chaque association, les actions de développement entreprises ou à venir aux quatre coins de ce département pour accueillir davantage de jeunes. Allons vers les autres afin de les entraîner à nos côtés toujours plus nombreux. De récents reportages d'actualité relataient l'ennui résultant de l'isolement individuel. Adhérer à une association répond totalement aux bienfaits de la vie collective et du bien vivre ensemble, auquel semblent aspirer, nombre de nos

concitoyens. Valorisons mieux nos clubs et partageons responsabilités et pouvoirs. En permanence, posons-nous les bonnes questions et surtout travaillons !



La densité de l'actualité nationale, n'a pas retardé le CDOS dans la poursuite de son implication dans le paysage sportif du département. Nous le faisons de deux manières : par notre présence de plus en plus fréquente sur le terrain, au travers, de nos projet d'une part, et par une communication diversifiée, régulière sur notre site internet ainsi que sur les réseaux sociaux, d'autre part. Soutenant pleinement, les actions phares du CNOSF, nous priorisons : la Journée Olympique, la semaine Olympique, Sentez-vous Sport, toujours conjointement avec un ou des partenaires. Donc tous les grands rendez-vous 2017, sportifs, en matière de santé, comme de formation, furent reconduits en 2018. D'autres s'ajoutèrent : une conférence "Colosse aux Pieds d'Argile", sur la thématique de la lutte contre les violences sexuelles et le bizutage en milieu sportif, mais tellement d'actualité, et puis début octobre l'organisation de la première "Soirée des Comités".



Bien sûr, nous nous réjouissons des échanges, de la complémentarité, du partage avec tous les comités et nos partenaires. Une mention spécifique à la DRDJSCS et au Conseil Départemental, qui certes, nous soutiennent financièrement, mais plus encore sur la qualité de nos rapports humains. C'est essentiel ! Cette nouvelle année de labeur confirme l'absolue nécessité du maintien de l'échelon départemental pour bien travailler au plus près du terrain. Comme vous le savez, nous en restons les défenseurs et réitérons avec fermeté notre attachement à ce niveau d'intervention. Nous continuons, au travers du CRIB, et de nos diverses formations, de soutenir les associations les plus modestes, tout en restant à l'écoute et au service des territoires ruraux.

Comment terminer ce rapport, sans apporter de grands remerciements aux élus qui s'investissent, et surtout plus encore à notre duo salarié qui subit les pressions, les impératifs, les retards, les imprévus, les humeurs de temps en temps, les idées surprenantes parfois. Néanmoins l'équipe vit dans la bonne humeur et si de nombreux changements modifient le rythme du CDOS depuis trois ans, l'ambiance reste à coup sûr la grande gagnante, ce qui reconnaissons-le, n'en demeure pas moins, en ces périodes contrastées, l'une des plus belles victoires.

RAPPORT D'ACTIVITE

- Les participations du CDOS :

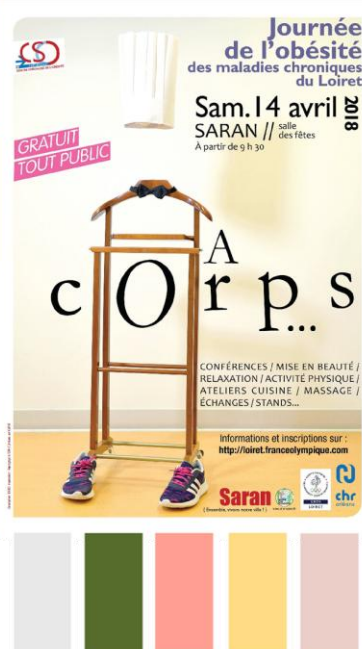
■ ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET ASSEMBLEE GENERALE



50e anniversaire et
Assemblée générale de
l'Association
des Maires du Loiret

6 avril 2018 à GIEN

■ JOURNEE EUROPEENNE DE L'OBESEITE



■ SIGNATURE DE LA CONVENTION USEP / CDOS DU LOIRET

CHALLENGE JEAN
JOUDIQU USEP
SIGNATURE DE LA CONVENTION



■ JOURNEE OLYMPIQUE / PORTES OUVERTES DE L'ÎLE CHARLEMAGNE AVEC LA VILLE D'ORLEANS



■ VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES



■ 1, 2, 3 BOUGEZ AVE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL



■ SOIREE DES COMITES



SOIRÉE DES COMITÉS



ET DES PARTENAIRES

■ CONFERENCE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE « LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET LE BIZUTAGE EN MILIEU SPORTIF »



■ TROPHÉES DE LA JEUNESSE

Les lauréats 2018



- Bergerets de Cléry Saint André (USEP)
- Bernadette Desprès de Puiseaux (USEP)
- Frédéric Bazille de Beaune la Rolande (UNSS)
- Pierre Auguste Renoir de Ferrières en Gatinais (UNSS)
- Jean Rostand d'Orléans (UNSS)
- Jeanne d'Arc d'Orléans (UNSS)
- Lycée Voltaire d'Orléans (UNSS)
- Charles Péguy d'Orléans (UNSS)
- Association Sportive de l'Université d'Orléans (FFSLU)

■ FORMATION BASICOMPTA



38 stagiaires

94 associations
adhérentes



■ FORMATION PSC1

PREMIERS SECOURS

5 SESSIONS
DE FORMATION PSC1

66 STAGIAIRES RECUS



■ ACTEURS PARTENAIRES DE LA SANTE

CONTRATS
LOCAUX
SANTE
CLS



■ SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

LE SITE INTERNET & LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Une moyenne stable sur l'année de **70 visites quotidiennes** sur le site internet soit environ 25 000 visites sur l'année
- Publication de trois articles sur l'actualité sportive et associative par semaine
- Près de 4 200 « amis » et plus de 1 400 abonnés à la page Facebook du @CDOS45, en forte augmentation (800 et 330 à la même période en 2018)
- Possibilité de promotion de vos événements



■ LETTRE D'INFORMATION

L'ACTU OLYMPIQUE ET SPORTIVE



- 2 lettres d'information par mois sur l'actualité sportive, associative et olympique
- Envoyées à l'ensemble de nos contacts via l'annuaire du sport

■ ANNUAIRE DU SPORT



- Totalise plus de 3200 contacts, comités, clubs et partenaires du Loiret
- Mise à jour régulière
- Un outil au service du sport départemental

L'ANNUAIRE DU SPORT



N'HESITEZ PAS A NOUS TRANSMETTRE LA LISTE DE VOS CLUBS



CRIB SPORT DU LOIRET

- Participations aux réunions CRIB / MAIA, de travail ou d'informations, avec les autres CRIB du Loiret les acteurs de la vie associatives et la DRDJSCS
- Diffusion régulière d'informations via l'annuaire du sport. (actualités sociales, DRDJSCS, vie associative)
- Prêt de 230 sollicitations pour l'année 2018 (par mail, téléphone ou directement sur site)



PRINCIPAUX THÈMES DES QUESTIONS POSÉES

- Fonctionnement de l'association, fonctionnement statutaire, démarches de créations -déclarations, ...
- Financement, recherche subventions, fiscalité, comptabilité, ...
- Emploi : création, CCNS, contrat de travail, GRH...
- Formation des bénévoles



RAPPORT FINANCIER

Pour l'année 2018 nous dégageons un excédent de 2819.25 € sur un budget de 97807 €

Les principaux faits marquants :

Budget en diminution par rapport à 2017 (103 217 €) soit 5% :

- Diminution de l'aide CNDS sur les emplois
- Plus faible fréquentation des Vacances sportives
- Année plus chargée en formation de personnel

Faits marquants :

- Les formations PSC1 non faites en 2017 ont été réalisées en 2018.
- Diminution des charges de téléphonie.
- Diminution des charges locatives (diminution surface de bureaux).
- Le reste des charges et produits sont conformes aux prévisions

En conséquence nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2018.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2018 concernant la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.
- 3) Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2017 soit 2819.25 € aux fonds associatifs du CDOS Loiret.

COMPTES DE RESULTAT 2018

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		2 206,65 €	Ventes		15 409,41 €
	Achat matériel	498,95 €		Participations familles VOS	3 545,00 €
	Photocopies	1 610,10 €		Formation PSC1	3 365,80 €
	Fournitures administratives	97,60 €		Mutualisation gestion basicompta	3 283,50 €
Services extérieurs		4 664,75 €		Abonnements Basicompta	3 614,50 €
	Locations immobilières	2 436,38 €		Accompagnements divers	1 266,80 €
	Location copieur	1 812,00 €		Produits divers	333,81 €
	Assurances	416,37 €	Subventions d'exploitation		76 580,00 €
Autres services extérieurs		20 870,08 €		Transfert CNDS 2017 Formation PSC1	2 000,00 €
	Vacances olympiques et sportives	4 368,10 €		Aides à l'emploi CNDS	22 000,00 €
	Communication, publications	1 040,91 €		CNDS CRIB	3 000,00 €
	Déplacements, missions	2 382,91 €		CNDS VOS	16 000,00 €
	Frais postaux et de télécommunication	480,14 €		CNDS Autres	5 000,00 €
	Frais formation PSC1	2 723,51 €		Conseil Départemental	18 780,00 €
	Formation Personnel	2 264,00 €		Subventions et aides privées	500,00 €
	Récompenses	2 265,60 €			
	Activités diverses (Sport santé Handicap etc.)	566,72 €		Communes ou communauté de communes	3 300,00 €
	Abonnements Basicompta	2 550,00 €			
	Services bancaires	78,60 €		Subvention diverses FDVA	6 000,00 €
	Réceptions, AG, Récompenses	2 149,59 €			
Impôts et taxes		824,00 €	Autres produits de gestion courante		3 565,00 €
	Formation professionnelle et continue	824,00 €		Cotisations Comités	3 540,00 €
Charges de personnel		64 890,30 €		Autres	25,00 €
	Rémunération nette du personnel	38 701,62 €	Produits financiers		294,92 €
	Charges sociales	26 188,68 €	Produits exceptionnels		1 957,70 €
Autres charges de gestion courante		1 142,00 €		Transfert de charges d'exploitation (IJ)	1 187,50 €
	Frais gestion courante	472,00 €		Abandons de créances	770,20 €
	Amortissement matériel informatique	670,00 €			
Charges exceptionnelles		0,00 €			
	Charge sur exercice précédents				
Dotation aux amortissements, provisions		390,00 €	TOTAL DES PRODUITS		97 807,03 €
	Provisions pour retraites	390,00 €	Contributions volontaires en nature		14 320,00 €
TOTAL DES CHARGES		94 987,78 €		Bénévolat	11 500,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature		14 320,00 €		Prestations en nature	2 820,00 €
	Secours en nature			Dons en nature	
	Mise à disposition gratuite des biens et prestations	2 820,00 €	TOTAL DES PRODUITS		112 127,03 €
	Personnels bénévoles	11 500,00 €	Résultat exercice 2018		2 819,25 €
TOTAL DES CHARGES		109 307,78 €			

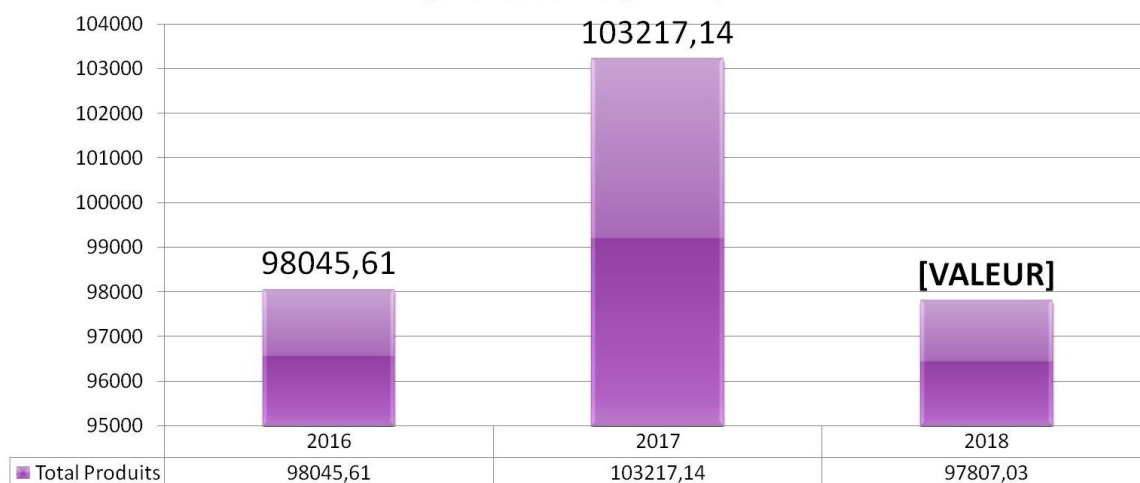
CDOS LOIRET

Bilan financier au 31/12/2018

Actif				Passif			
	Classe		Montant		Classe		Montant
Actif fixe (argent immobilisé)	2	Immobilisations	1 328,00 €	1	Capitaux propres		107 297,52 €
	20	Immobilisations incorporelles non amortissables		10	Fonds associatif		99 297,24 €
	21	Immobilisations amortissables	1 328,00 €	11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		
	27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)		12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)		2 819,25 €
				15	Provisions pour départ en retraite		5 181,03 €
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	3	Stocks	- €	15	Provisions pour départs en retraite		
		Marchandises, matières premières		16	Emprunts à moyen et long terme (EMLT > 1 an)		
	4	Créances	- €	19	Fonds dédiés		- €
		Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association		4	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)		7 470,15 €
	5	Comptes financiers - Trésorerie	113 439,67 €		Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)		
		Disponibilités bancaires	40 504,46 €				
		Solde Bons de caisses	175,00 €				
		Livret Bleu Credit Mutuel	72 760,21 €				
Total Actif Bilan			114 767,67 €	Total Passif Bilan			114 767,67 €

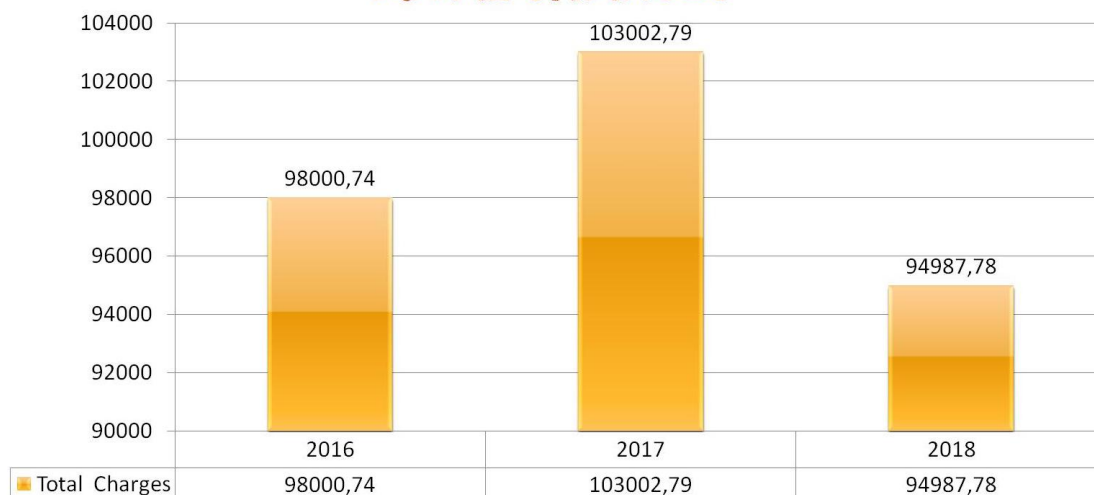
COMPTE DE RÉSULTAT - ÉVOLUTION DES PRODUITS

TOTAL PRODUITS



COMPTE DE RÉSULTAT - ÉVOLUTION DES CHARGES

TOTAL CHARGES



COMPTE DE RÉSULTAT - ÉVOLUTION DES CHARGES

RÉSULTAT



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Sabine TOP et Eric PAUCHARD donnent leurs conclusions après examen des pièces comptables. Ils proposent d'approuver les comptes de l'exercice 2018.

COTISATION 2019

Un montant inchangé de la cotisation à 60 € est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté.

CDOS LOIRET

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats	2 040,00 €	Ventes	14 900,00 €
Achat matériel	300,00 €	Participations familles VOS	4 500,00 €
Aménagement poste de travail		Formations PSC1	2 500,00 €
Photocopies	1 500,00 €	Mutualisations gestion basicompta	3 500,00 €
Fournitures administratives	240,00 €	Abonnements Basicompta	3 800,00 €
Autres fournitures		Produits divers	600,00 €
Services extérieurs	4 700,00 €	Subventions d'exploitation	73 500,00 €
Locations mobilières et immobilières	2 500,00 €		
Location copieur	1 700,00 €	Aides à l'emploi CNDS	22 000,00 €
Assurances	500,00 €	CNDS CRIB	3 000,00 €
Autres services extérieurs	17 800,00 €	CNDS VOS	15 000,00 €
Vacances olympiques et sportives	5 500,00 €	CNDS Autres	6 000,00 €
Communication, publications	1 000,00 €	Conseil Départemental	17 000,00 €
Déplacements, missions et réceptions	2 500,00 €	Subventions et aides privées	1 000,00 €
Frais postaux et de télécommunication	500,00 €		
Activités diverses (PSC1, etc.)	2 000,00 €	Communes ou communauté de communes	3 500,00 €
Formation Personnel	500,00 €		
Abonnements Basicompta	2 700,00 €	Subvention diverses	6 000,00 €
Récompenses	1 500,00 €		
Services bancaires	100,00 €	Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
Réceptions, AG, Récompenses	1 500,00 €	Cotisations Comités	3 500,00 €
Impôts et taxes	900,00 €	Autres	
Formation professionnelle et continue	900,00 €	Produits financiers	600,00 €
Charges de personnel	67 000,00 €	77-Produits exceptionnels	1 500,00 €
Rémunération nette du personnel	40 000,00 €		
Charges sociales	27 000,00 €	Abandons de créances	1 500,00 €
Autres charges de personnel			
Autres charges de gestion courante	500,00 €	Reprise sur amortissement	
Frais gestion courante	500,00 €		
Charges exceptionnelles	0,00 €		
Charge sur exercice précédents			
Dotation aux amortissements, provisions	1 060,00 €		
Amortissement Bureauatque	670,00 €		
Provisions pour retraites	390,00 €		
TOTAL DES CHARGES	94 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	94 000,00 €

VOTES

Personne ne demandant le vote à scrutin secret, le vote à main levée est adopté pour les votes des rapports (moral et financier), du budget prévisionnel, du montant de la cotisation.

■ Résultats des votes :

La proclamation des résultats des votes est faite :

- Rapport moral : adopté,
- Rapport financier : adopté,
- Budget prévisionnel : adopté,
- Montant de la cotisation : adopté,

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Madame Eléa COQUARD (Escrime) (34 voix) et Monsieur Eric PAUCHARD (ASPTT) (33 voix) sont élus.

ELECTION D'UN POSTE AU COMITE DIRECTEUR

■ Présentation de la candidate :



CANDIDATURE

- Sabine TOP (Volley-Ball)

■ Résultats des votes :

- **ELECTION DU COMITE DIRECTEUR :**

Organismes départementaux présents : 35

Organismes départementaux excusés : 3

Organismes départementaux absents : 23

Conformément à l'article 7 des Statuts, 1 poste est à pourvoir au sein du comité directeur, l'appel à candidature a été adressé aux 62 organismes départementaux membres du CDOS, le 20 décembre 2018.

Une seule candidature a été présentée et déclarée recevable.

L'organisation du vote et le dépouillement des bulletins sont confiés à un bureau composé de : André BENHENNA (Athlétisme), Régis FLAMENT (Course d'Orientation), Bernard JAHIER (Football), Jean-Pierre MISSERI (Pêche sportive), Nathalie ROS (Basket Ball).

Il est procédé à un vote à scrutin secret.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

Organismes votants	:	35
Suffrages exprimés	:	35
Majorité absolue	:	19

A obtenu :

Mme. TOP	Sabine VOLLEY-BALL	1er collègue	33 voix – élue
----------	--------------------	--------------	----------------

Madame Sabine TOP est donc élue membre du comité directeur du CDOS jusqu'à la fin de l'Olympiade. Elle remercie l'Assemblée de la confiance qui lui est faite.



Journée du sport partagé

Semaine Olympique et Paralympique

avec l'UNSS LOIRET

**ACCIDENTS,
MALAISES, AVC,
CATASTROPHES**

Et vous, que feriez-vous ?



Plusieurs dates possibles
CHOISISSEZ LA VOTRE !



FORMATIONS PSC1 ET PSS1

+ D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR
LOIRET.FRANCEOLYMPIQUE.COM
02 38 49 88 46

*Combien de personnes sont
formées aux premiers secours
dans vos associations ?*

urgences de la vie courante

PSC1 = un engagement citoyen

traumatismes liés

aux activités physiques

**PSS1 = ne laissons pas les drames
s'installer dans le sport Loirétain**

NOUVEAUTÉ

SAMEDI 6 AVRIL 2019

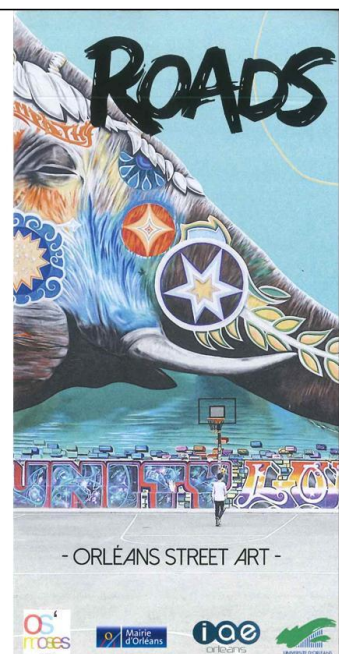


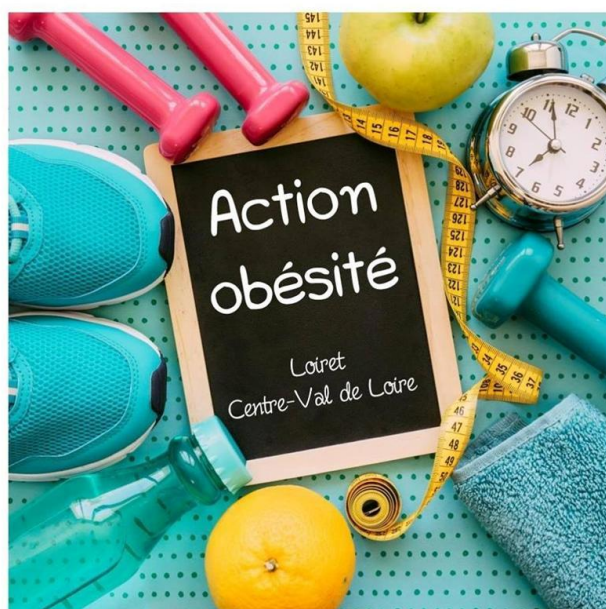
Festival

des arts et pratiques de rue



Place du Martroi - ORLEANS





Journée Européenne de l'Obésité



Samedi 18 mai 2019



Salle des Fêtes de
Saint Jean de Braye



Promouvoir la pratique
sportive chez les jeunes



ASSOCIATION
Colosse aux pieds d'argile

www.colosseauxpiedsdargile.org

SENSIBILISATION
DES JEUNES
EN FORMATIONS

OCT

RÉSERVEZ VOTRE DATE

4

SOIRÉE DES COMITÉS



TROPHÉES
DE LA
JEUNESSE

Mercredi 18
décembre 2019



AIDER LES CLUBS DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU MONDE ASSOCIATIF



PARCS DU LOIRET

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE ET PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES





<https://sport-handicap-centrevaldeloire.fr/>

Sport-handicap

la pratique sportive adaptée à un type de handicap
Auditif Visuel Moteur Mental Psychologique



<https://www.sport-sante-centrevaldeloire.fr/>

Sport-Santé ← Sport-Bien-Être

Adapter la pratique sportive pour une personne atteinte de maladie chronique

Pratiquer une activité physique adaptée, pour contribuer à l'amélioration de sa qualité de vie.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 26 Janvier 2019.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

- **M. Michel MARTIN** Maire de Neuville au Bois : Monsieur le Maire souligne la qualité des travaux qui se sont révélés très intéressants. L'Assemblée Générale fut constructive et pleine de projets. Il remercie les adjoints présents, Mme Julia VAPPEREAU, M. Patrick HARDOUIN, M Eric AUBAILLY et M Patrick ALBERT.

Après une rapide présentation de la ville en plein développement tant au niveau de la population qu'au niveau économique, il présente la richesse de la vie associative sportive locale et les nombreuses installations sportives, de qualité, dont la ville s'est dotée. Il remercie le CDOS du Loiret pour sa présence à Neuville au Bois, souligne l'importance de la participation de celui-ci, tous les ans, à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Loiret et remet à son Président la médaille de la ville.

- **M. Marc GAUDET** Président du Conseil Départemental : Après avoir salué et remercié le CDOS et l'assemblée, il souligne la qualité de la vie sportive à Neuville aux Bois et les performances de certaines disciplines, notamment celles du volley-ball. Il présente les excuses de Monsieur Gérard MALBO, Vice-président du Conseil Départemental, qui devait être présent ce soir mais qui n'a pu se libérer.

Il rappelle la pertinence du maillage départemental, la bonne échelle, selon-lui, pour une proximité réelle. Il rappelle également l'aide du Conseil Départemental en direction du sport : soutien aux comités départementaux, au CDOS, financements également en direction des clubs et du sport de haut niveau. Soutien financier d'une part mais aussi par la mise à disposition des locaux, notamment ceux de la Maison des sports d'Olivet, partagée avec certaines structures régionales. A ce titre, Monsieur Marc GAUDET informe l'assemblée qu'il a effectué, par courrier, une demande de participation financière auprès de la Région Centre Val de Loire concernant certains investissements, notamment ceux qui résultent de l'entretien du bâtiment et de la demande d'agrandissement du parking. Courrier à ce jour resté sans réponse.

Il aborde le thème de Paris 2024, le Département du Loiret se réjouit de l'obtention des jeux par Paris et s'interroge actuellement sur comment être présent et la manière de participer à cet événement sportif majeur.

Soutien du Conseil Départemental au mouvement sportif, aide à la licence, sport de haut niveau mais également soutien des municipalités, par une participation importante et essentielle aux financements des équipements sportifs. Une aide importante qui témoigne, pour lui, de la reconnaissance par le Conseil Départemental de l'investissement des Elus, des Bénévoles au sein des structures. Il termine son intervention en remerciant le CDOS, les comités départementaux et leurs équipes de bénévoles et de permanents, qui participent pleinement à la cohésion du territoire départemental.

- **Mme Yolande GROBON** Directrice Départementale Déléguée de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale : Après avoir salué l'assemblée, Madame la Directrice Départementale Déléguée informe les comités que 2019 est une année de transition. Elle inventorie ensuite les différents sujets d'actualités et notamment ceux sur lesquels la DRDJSCS travaille en partenariat avec le CDOS : le sport santé, avec le développement du sport comme outil au service de la santé, mise en place d'un dispositif expérimental à la maison de santé de Saint Jean de Braye, avec la possibilité pour les médecins de prescrire des activités sportives ; partenaires également dans le domaine de la lutte contre les

discriminations, intervention de l'association Colosse aux Pieds d'Argile, opération Sport sans violence et dans le domaine du sport et handicap, déploiement prochain d'une plateforme outil dédiée. Elle détaille ensuite le soutien au CDOS : par le financement des emplois, des actions sport santé, d'actions en direction des bénévoles et des jeunes. Aide de la DRDJSCS également par le FDVA et sur un projet d'action "politique de la ville".

Elle effectue un point sur l'évolution du CNDS (2019 sera une année de transition), sur la possible articulation au niveau locale et sur l'installation prochaine de l'Agence Nationale du Sport. Une douzaine de fédérations seraient prêtes pour gérer les crédits du CNDS et les attribuer à leurs clubs. Pour les autres, la campagne se déroulera comme les années précédentes, il y aura uniquement une enveloppe régionale, amputée bien sur des crédits attribués au niveau national pour les fédérations qui se seront positionnées.

Madame Yolande GROBON fait un point également sur l'évolution de la DRDJSCS CVL/L, un projet de restructuration est en cours, il se peut que le niveau départemental et le niveau régional soient de nouveau séparés en fin d'année. Le sport et la jeunesse pourrait être rattachés au Rectorat.

Madame la Directrice Départementale Déléguée présente les excuses de Madame Sylvie HIRTZIG et remercie les personnes présentes.

- **M Thierry MAUBERT** délégué du Préfet : salue l'assemblée, il précise qu'il intervient comme représentant du Secrétaire général adjoint et rappelle que son champ d'action se situe au niveau des quartiers « politique de la ville » sur la métropole orléanaise. Il retient principalement de cette soirée la mobilisation des acteurs sportifs auprès des quartiers. Il souligne le dynamisme et le travail des associations. Il remarque notamment le travail effectué dans le domaine du "sport santé", thématique retenue et finançable au titre de la politique des contrats villes mais regrette qu'il n'y ait eu que très peu de projets présentés dans ce domaine cette année.

Il note que les actions du CDOS, comme celle sur la thématique de l'obésité, sont totalement en adéquation avec les problématiques rencontrées dans les quartiers. Il insiste sur l'importance de mener des actions concertées et mutualisées, le travail en commun des différents acteurs est essentiel et encouragé, et les associations sportives font totalement partie de ce réseau d'acteurs de terrain. Il termine son intervention en remerciant l'assemblée

MEDAILLE D'HONNEUR DU CDOS

A la demande du Président Alain BOYER, le Président d'Honneur Jean ROS, après avoir rappelé les grandes lignes de la carrière de Michel MARTIN, lui décerne, sous les applaudissements de l'Assemblée, la 64^{ème} Médaille d'Honneur du CDOS.



Promotion 2019



- **Michel MARTIN**, né le 16 Mars 1942 à Paris 14^{ème}.
- Secrétaire Général du Comité du Loiret de Basket-Ball du Loiret, de 1971 à 1980.
- Successivement Arbitre Départemental, Régional et Fédéral de Basket-Ball, de 1966 à 1980.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président,

Alain BOYER